

CHARTRE COMMUNE

1 Viandes Suisse ou voisine

Les viandes de bœuf, de veau et de porc proviennent de producteurs et d'éleveurs suisses ou de zones voisines. Il en va de même pour les volailles, à l'exception de certaines spécialités d'origine française. Au total, 90 % des volumes de viande achetés proviennent de Suisse.

2 Poissons durable

Les poissons utilisés respectent la classification « à privilégier »* du WWF. Une attention particulière est portée au lieu de pêche ou de production ainsi qu'aux méthodes utilisées. Au total, 90 % des volumes de poissons achetés respectent cette classification.

3 Proposition végétale

Au moins une offre 100 % végétale, de qualité et spécifiquement développée, est proposée de manière proactive à chaque client.

4 Produits locaux

Chaque plat comprend au minimum un produit local (hors épices et viande). Est considéré comme local tout produit dont le lieu de production se situe dans un rayon de 100 km autour de notre atelier.

5 Produits de saison

Nos offres comprennent au minimum 60 % de produits de saison (en nombre de références), les produits secs et non saisonniers étant exclus du calcul.

*<https://www.wwf.ch/fr/guide-poissons#guide-content>

Nom de l'établissement

Signature